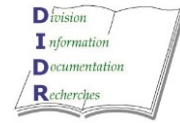


23 juillet 2019



Les élections législatives de décembre 2018

Résumé : Après le mouvement de protestation de la « révolution de velours » d'avril-mai 2018 qui met fin au régime de Serge Sarkissian et du Parti républicain d'Arménie (PRA), au pouvoir depuis 1998, le nouveau Premier ministre Nikol Pachinian lance une politique de réformes et de lutte anticorruption. N'ayant pas de majorité parlementaire, il dissout le Parlement et convoque des élections législatives anticipées. Les observateurs internationaux et les ONG s'accordent sur le fait que la campagne a été libre et démocratique, sans débordements graves, et que les achats de voix et abus de ressources administratives, courants sous l'ancienne majorité, ont été presque absents. L'Alliance Mon Pas, autour de Nikol Pachinian, dispose d'une large majorité ; les partis Arménie prospère et Arménie lumineuse constituent une opposition modérée tandis que le PRA n'est plus représenté au Parlement.

Abstract : After the protest movement of the "velvet revolution" in April-May 2018 that puts an end to the regime of Serge Sarkissian and the Republican Party of Armenia (PRA), in power since 1998, the new Prime Minister Nikol Pachinian launches a reform and anti-corruption policy. Having no parliamentary majority, he dissolves Parliament and calls for early parliamentary elections. International observers and NGOs agree that the campaign was free and democratic, with no serious excesses, and that the purchases of votes and abuse of administrative resources, which were common under the former majority, were almost absent. My Step Alliance, around Nikol Pachinian, won a large majority; the prosperous Armenia and bright Armenia parties constitute moderate opposition while the PRA is no longer represented in Parliament.

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofptra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofptra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofptra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Contexte	3
2. Les partis politiques	3
2.1. Partis associés à l'ancienne majorité	4
2.1.1. Parti républicain d'Arménie	4
2.1.2. Fédération révolutionnaire arménienne	4
2.2. Partis et alliances associés à Nikol Pachinian	4
2.2.1. Les alliances Sortie et Mon Pas	4
2.2.2. Contrat civil	5
2.3. Autres partis représentés au Parlement entre avril 2017 et décembre 2018	6
2.3.1. Arménie prospère	6
2.3.2. Arménie lumineuse	6
2.4. Autres partis présents aux élections de décembre 2018	7
2.4.1. Alliance Nous	7
2.4.2. Sasna Tsrer	7
2.4.3. Etat de droit	7
2.4.4. Autres petits partis	8
2.5. Anciens partis n'ayant pas présenté de candidats en décembre 2018	8
3. Déroulement de l'élection	8
3.1. Législation	8
3.2. Enregistrement des candidats	9
3.3. Minorités ethniques	9
3.4. Inscription des électeurs	10
3.5. Campagne électorale	10
3.6. Contrôle du vote	11
4. Résultats et mise en place du nouveau Parlement	13
4.1. Résultats	13
4.2. Réunion du Parlement	13
Bibliographie	15

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Contexte

La vie politique arménienne est marquée, de 1998 au début de 2018, par la continuité au pouvoir du Parti républicain d'Arménie/PRA (arménien : *Hayastani Hanrapetakan Kusaktsutyun/HHK*), formation du président de la République Robert Kotcharian puis de son successeur Serge Sarkissian. La Constitution interdisant à ce dernier de se présenter pour un troisième mandat, il promeut une réforme constitutionnelle, approuvée par référendum en 2015, faisant passer le pays d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, ce qui lui permettrait de se maintenir à la tête de l'exécutif en tant que Premier ministre¹.

Le Parlement arménien issu des élections du 2 avril 2017 est de nouveau dominé par le PRA avec 58 députés sur 105, allié avec la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA, *Dachnaksoutioun, Dachnak*, voir 2.1.2) qui compte 7 sièges, l'opposition étant représentée par l'Alliance Tsaroukian (voir 2.3.1) avec 30 sièges, et l'Alliance Sortie (*Yelk*, voir 2.2.1) avec 9 sièges².

Le 2 mars 2018, Serge Sarkissian arrivant à la fin de son mandat présidentiel, l'ancien Premier ministre Armen Sarkissian (sans parenté avec le président sortant) est élu par le Parlement à la présidence de la République³. Le 17 avril 2018, Serge Sarkissian est désigné par le Parlement comme nouveau Premier ministre. Cela déclenche un vaste mouvement de manifestations, à Erevan et dans les provinces, dénonçant la monopolisation du pouvoir et la corruption de l'équipe dirigeante. La police réagit par des jets de grenades étourdissantes sur les manifestants et l'arrestation de nombreux opposants, dont Nikol Pachinian, sans pouvoir enrayer le mouvement. Le 23 avril, Serge Sarkissian annonce sa démission. Le 8 mai, le Parlement désigne Nikol Pachinian comme Premier ministre. Ce changement de régime pacifique est qualifié de « révolution de velours ». Nikol Pachinian annonce sa volonté de mener une politique de réformes, de lutter contre la corruption et de convoquer des élections législatives anticipées dans l'espace d'un an⁴.

En septembre 2018, le maire d'Erevan, issu du PRA, doit démissionner à la suite d'allégations de corruption. L'élection locale, tenue le 23 septembre 2018, est marquée par une victoire massive de l'Alliance Mon Pas (voir 2.2.1) dont le candidat, l'acteur et producteur Haïk Maroukian, obtient 81% des voix, loin devant Arménie prospère (7%) et l'alliance Lumière (arménien : *Luys*) (5%), ces deux partis étant représentés dans la coalition gouvernementale. Les autres partis arrivent loin derrière⁵.

En octobre 2018, à l'issue d'une crise parlementaire complexe où le Premier ministre est appuyé par des manifestations de la rue, Nikol Pachinian provoque des élections anticipées. Le 24 octobre, seuls les députés de l'Alliance Sortie et ceux de l'Alliance Tsaroukian votent pour la confiance au gouvernement et leur vote ne peut être validé faute de quorum. Le 1^{er} novembre, lors du second vote, tous les députés, y compris les partisans du Premier ministre, s'abstiennent, ce qui permet à celui-ci de promulguer la dissolution du Parlement. Le 2 novembre, la Commission électorale centrale fixe le calendrier des élections anticipées : les listes de candidats doivent être déposées avant les 14 et 19 novembre, le vote étant prévu pour le 9 décembre⁶.

2. Les partis politiques

D'après plusieurs chercheurs questionnés par le journal en ligne Eurasianet, dans un article publié une semaine avant le scrutin de décembre 2018, le paysage politique arménien est

¹ TURMANIDZE Giorgi, *Rondeli Foundation*, 06/10/2017, [url](#)

² OSCE, 07/03/2019, p. 4, [url](#)

³ RFE/RL, 02/03/2018, [url](#)

⁴ OSCE, 07/03/2019, p. 4, [url](#) ; *Human Rights Watch*, 02/01/2019, [url](#) ; *MINASSIAN Gaïdz, Etudes*, 12/2018, [url](#)

⁵ RFE/RL, 23/09/2018, [url](#)

⁶ GRIGORIAN Armen, *The Cacia Analyst*, 07/11/2018, [url](#) ; *Azatutyun*, 01/11/2018, [url](#) ; RFE/RL, 01/11/2018, [url](#)

largement « désidéologisé » et « les partis politiques ne sont plus que la façade légale d'individus ». Nikol Pachinian lui-même répète volontiers que le temps des idéologies en « isme » est passé (voir 2.2.1). Les partis politiques n'ont joué qu'un rôle mineur dans les mouvements de protestation récents de la société civile comme « Erevan électrique » (vague de protestation contre la hausse de l'électricité) en 2015 ou d'autres mouvements pour la défense de l'environnement local⁷.

2.1. Partis associés à l'ancienne majorité

2.1.1. Parti républicain d'Arménie

Le Parti républicain d'Arménie, associé à la coalition gouvernementale depuis 1995 et parti hégémonique de 1998 à mai 2018, est défini par le politologue Alexander Iskandaryan comme un « parti attrape-tout » : d'orientation national-conservatrice au départ, « comme beaucoup de partis de gouvernement post-soviétiques, il est devenu une sorte de syndicat de bureaucrates et d'hommes d'affaires beaucoup plus attachés à conserver le monopole du pouvoir qu'à n'importe quelle question idéologique ». Bien enraciné dans l'élite dirigeante, il attire les électeurs par des incitations ou contre-incitations économiques. En 2012, alors qu'il forme un gouvernement de coalition avec Arménie prospère (voir 2.3.1), tous deux rivalisent sur la scène électorale par des achats de voix et autres pratiques clientélistes, d'ailleurs avec succès puisqu'ils obtiennent respectivement 44% et 30% des voix⁸. En avril 2017, le PRA sort encore vainqueur des élections législatives avec 49% des voix et 58 sièges⁹, victoire accompagnée d'allégations répétées d'achat de voix, intimidation et abus de ressources administratives¹⁰. La « révolution de velours » d'avril-mai marque l'effondrement du régime, ce que le politologue Mikael Zolyan, du Central Asia and Caucasus Institute, explique par l'excessive rigidité du système, à la fois trop autoritaire pour se renouveler et pas assez pour pratiquer une répression violente contre ses opposants¹¹. En décembre 2018, le PRA connaît un effondrement de son électorat avec 59 083 voix (4,7%) et aucun élu¹².

2.1.2. Fédération révolutionnaire arménienne

La FRA, un des plus anciens parti politiques arméniens, n'a qu'un poids électoral réduit en Arménie mais joue un rôle important dans la diaspora et le lobbying pro-arménien dans le monde¹³. La branche Arménie (arménien : *Hayastan*), dirigée par Hrand Markarian, a été alliée au PRA sous les présidences de Robert Kotcharian (de 1998 à 2008) et Serge Sarkissian (de 2008 à 2018) : depuis la « révolution de velours », cette formation est touchée par le discrédit qui frappe le PRA¹⁴. En avril 2017, elle obtient 103 173 voix (6,5%) et 7 sièges¹⁵. En décembre 2018, elle obtient 48 816 voix (3,9%) et aucun élu¹⁶.

2.2. Partis et alliances associés à Nikol Pachinian

2.2.1. Les alliances Sortie et Mon Pas

L'Alliance Sortie (en arménien : « *Yelk* » ou « *Yelq* ») se forme en décembre 2016 par la réunion de trois partis d'opposition : Contrat civil, dirigé par Nikol Pachinian (voir 2.2.2), Arménie lumineuse (arménien : *Lusavor Hayastan*), dirigée par Edmon Maroutian (voir

⁷ Eurasianet, 04/12/2018, [url](#)

⁸ ISKANDARYAN Alexander, *Caucasus Analytical Digest* n°3, ETH Zurich, 23/05/2012, [url](#)

⁹ Conseil de l'Europe, *Observation des élections législatives en Arménie (2 avril 2017)*, 29/05/2017, [url](#)

¹⁰ Freedom House, 01/2018, [url](#)

¹¹ ZOLYAN Mikayel, *Caucasus Analytical Digest* n°108, 31/01/2019, [url](#)

¹² OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

¹³ TER-MINASSIAN Anahide, *Espace géographique*, tome 23, n°2, 1994. P. 125, [url](#)

¹⁴ *Nouvelles d'Arménie Magazine*, 20/10/2018, [url](#)

¹⁵ Conseil de l'Europe, 29/05/2017, [url](#)

¹⁶ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

2.3.2) et Parti de la République (arménien : *Hanrapetutyun*)¹⁷. En avril 2017, elle obtient 7, 78% des voix et 9 sièges¹⁸.

L'Alliance Mon Pas (en arménien : « *Im Kayle Dashink* ») est une coalition de circonstance formée d'abord pour l'élection municipale d'Erevan en septembre 2018, remportée par Haïk Maroutian, un partisan du Premier ministre Nikol Pachinian¹⁹. Elle se constitue en coalition nationale en vue des législatives de décembre et présente ses listes de candidats, 183 en tout, le 14 novembre 2018. La grande majorité d'entre eux viennent du Contrat civil, formation personnelle de Nikol Pachinian ; ils sont rejoints par quelques personnalités de la société civile. Pour cette élection, l'Alliance Sortie, jusque-là principal soutien politique de Nikol Pachinian, s'est autodissoute, son autre composante, Arménie lumineuse (voir 2.3.2), ayant décidé de présenter une liste séparée²⁰.

2.2.2. Contrat civil

Contrat civil est fondé en 2013 comme une scission du Congrès national arménien (voir 2.5) ; ses dirigeants sont le journaliste Nikol Pachinian, opposant actif au gouvernement de Serge Sarkissian, et Sassoun Mikaelian, membre influent de l'Union Yerkrpah qui regroupe des vétérans du conflit du Haut-Karabagh²¹.

Selon sa biographie officielle publiée sur le site du Premier ministre d'Arménie, Nikol Pachinian, né en 1975 à Idjevan, a une longue carrière de militant : exclu de l'université en 1995 pour raisons politiques, journaliste, fondateur du journal Oragir qui est fermé en 1998 par décision de justice, condamné à un an de prison en 1999 pour raisons politiques mais cette sentence n'est jamais appliquée, membre de l'équipe de campagne de Levon Ter-Petrossian en 2008, il est arrêté et placé en détention préventive sur le soupçon d'avoir organisé des désordres de masse lors des manifestations post-électorales du 1^{er} mars 2008. « Largement reconnu comme prisonnier d'opinion en Arménie et dans la communauté internationale », il est libéré à la faveur d'une amnistie générale en 2011. Elu au Parlement en 2012, il fonde l'association Contrat civil en 2013 et lui donne une structure de parti politique en 2015. Il est réélu député en avril 2017 sous l'étiquette de l'Alliance Sortie dont il préside le groupe parlementaire. En mars 2018, il lance le mouvement de manifestation Mon Pas, place Vardanants à Gyumri, qui débouche sur la « révolution de velours » d'avril-mai 2018 : « à la demande du mouvement populaire », le Parlement le désigne comme Premier ministre²².

Selon le média Azatutyun, Contrat civil, constitué en parti politique en 2015, a une organisation assez floue et Nikol Pachinian n'en a jamais été le chef en titre ; le congrès du parti élit un bureau directeur de 21 membres présidé, jusqu'en juin 2019, par Sassoun Mikaelian. En avril 2019, ce dernier est élu à la tête de l'Union Yerkrpah et entre en conflit avec les autres dirigeants de Contrat civil : en conséquence, il n'est pas réélu au bureau du parti en juin 2019. Il est remplacé par Suren Papikian, ministre du Gouvernement local. Parmi les membres de ce bureau figurent également Arat Mirzoyan, président du Parlement depuis janvier 2019 ; Tigran Avinian, vice-premier ministre ; les ministres de l'Education, de la Santé et des Transports ; ainsi qu'Eduard Aghajanian, directeur de cabinet du Premier ministre²³.

En juin 2019, Nikol Pachinian présente Contrat civil comme un parti éloigné de toutes les idéologies en « isme », qui, selon lui, n'ont plus d'existence dans le monde actuel²⁴ :

¹⁷ TUNCEL Turgut Kerem, *Center for Eurasian Studies*, 14/04/2014, [url](#)

¹⁸ Conseil de l'Europe, 29/05/2017, [url](#)

¹⁹ *Hetq*, 23/09/2018, [url](#)

²⁰ *Azatutyun*, 14/11/2018, [url](#)

²¹ *Azatutyun*, 17/06/2019, [url](#) ; *id.*, 29/01/2014, [url](#)

²² Premier ministre de la République d'Arménie, m. à j. le 14/01/2019, [url](#)

²³ *Azatutyun*, 17/06/2019, [url](#)

²⁴ *Azatutyun*, 17/06/2019, [url](#)

« Au sens politique, nous ne sommes pas des libéraux, ni des centristes, ni des sociaux-démocrates : nous sommes un parti civique (...) Nous nous plaçons au-delà des normes idéologiques et formons un nouvel espace idéologique basé sur quatre piliers fondamentaux : le sens de l'Etat, la citoyenneté, l'identité nationale et la personnalité²⁵. »

2.3. Autres partis représentés au Parlement entre avril 2017 et décembre 2018

2.3.1. Arménie prospère

Arménie prospère (*arménien* : *Bargavach Hayastan*/BH) est présenté par l'ensemble des sources publiques comme l'instrument politique de son fondateur et bailleur de fonds, le riche homme d'affaires Gagouik Tsaroukian²⁶. Né en 1956, ancien champion de lutte, fondateur du conglomérat « Multi Group », membre du Parlement depuis 2003, celui-ci fonde son propre parti en 2004 (ou 2005²⁷) ; il est réélu en 2007, 2012, 2017 et 2018²⁸. Les sources s'accordent à le décrire comme un chef de parti sans idéologie mais pratiquant massivement l'achat de votes²⁹, particulièrement dans sa province natale de Kotayk³⁰. Associé à la coalition gouvernementale de 2007 à 2013, il se retire de la scène politique en 2015 pour éviter une confrontation avec Serge Sarkissian, son parti restant dans une « opposition systémique » en partenariat discret avec la majorité du PRA³¹. Gagouik Tsaroukian rentre en politique lors des élections législatives d'avril 2017 en fondant une « Alliance Tsaroukian » avec le petit Parti centriste progressiste (*arménien* : *Aragelutyun* »)³², qui obtient 27% des voix et 31 sièges³³. Gagouik Tsaroukian et son parti participent à la « révolution de velours » du printemps 2018 et sont associés au gouvernement de Nikol Pachinian jusqu'en octobre 2018 mais s'en séparent en désapprouvant la dissolution du Parlement³⁴. En décembre 2018, l'Alliance Tsaroukian arrive en deuxième position avec 103 801 voix (8,3%)³⁵.

2.3.2. Arménie lumineuse

Edmon Maroukian, né en 1981, universitaire et juriste, militant des droits de l'homme, fonde en 2015 le parti « Arménie lumineuse » (*arménien* : *Lusavor Hayastan*). Il est élu en 2017 comme candidat de l'Alliance Sortie³⁶. Le 8 novembre 2018, Arménie lumineuse annonce qu'elle se sépare de Contrat civil et présente sa propre liste aux élections législatives³⁷.

Pendant la campagne électorale, Edmon Maroukian s'oppose vivement à Gagouik Tsaroukian et déclare qu'il n'est pas convenable qu'un homme d'affaires se mêle de politique ; cette position lui vaut, dit-il, de nombreuses attaques sur les réseaux sociaux³⁸. Il prend ses distances avec Nikol Pachinian et lui reproche d'avoir maintenu le système de « super-

²⁵ *Azatutyun*, 17/06/2019, [url](#)

²⁶ *TUNCÉL Turgut Kerem, Center for Eurasian Studies*, 14/04/2014, [url](#) ; *ISKANDARYAN Alexander, Caucasus Analytical Digest n°3, ETH Zurich*, 23/05/2012, [url](#) ; *RFE/RL*, 19/04/2007, [url](#)

²⁷ *RFE/RL*, 19/04/2007, [url](#)

²⁸ *Parlement d'Arménie*, « Gagouik Tsaroukian », m. à j. 19/01/2019, [url](#)

²⁹ *ISKANDARYAN Alexander, Caucasus Analytical Digest, ETH Zurich*, 23/05/2012, [url](#) ; *RFE/RL*, « Armenia: Election Campaign Gets Off To Uneasy Start », 19/04/2007, [url](#)

³⁰ *Azatutyun*, 10/12/2018, [url](#) ; *BAGHDASARYAN Milena, Caucasus Analytical Digest n°98, ETH Zurich*, 06/10/2017, [url](#)

³¹ *ZOLYAN Mikayel, Caucasus Analytical Digest n°108*, 31/01/2019, [url](#)

³² *TUNCÉL Turgut Kerem*, « 2 APRIL 2017 PARLIAMENTARY ELECTIONS IN ARMENIA », *Center for Eurasian Studies*, 14/04/2014, [url](#)

³³ *Conseil de l'Europe*, 29/05/2017, [url](#)

³⁴ *GRIGORIAN Armen, The Casca Analyst*, 07/11/2018, [url](#)

³⁵ *OSCE*, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

³⁶ *Parlement d'Arménie*, m. à j. 19/01/2019, [url](#)

³⁷ *Armenpress*, « MP Edmon Maroukian to lead Lusavor Hayastan Party's proportional list in snap polls », 08/11/2018, [url](#)

³⁸ *Armenpress*, 17/12/2018, [url](#)

Premier ministre » mis en place par Serge Sarkissian et qui permet au chef du gouvernement de garder sous son contrôle la police, le Service national de sécurité et le Comité des revenus de l'Etat sans en référer au Parlement³⁹. Le 9 décembre 2018, Edmon Maroukian est réélu député en tant que candidat du 3^{ème} district d'Erevan⁴⁰. Son parti obtient 6,4% des voix, 7 sièges en premier décompte et 11 sièges supplémentaires après redistribution⁴¹. Le 10 janvier 2019, il est élu président du groupe parlementaire d'Arménie lumineuse⁴².

Edmon Maroukian est par ailleurs représentant de l'Arménie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, comme suppléant depuis 2017 et titulaire depuis janvier 2019. Il y dépose plusieurs motions et déclarations sur des questions de droits de l'homme⁴³.

2.4. Autres partis présents aux élections de décembre 2018

2.4.1. Alliance Nous

L'Alliance Nous (en arménien : *Menk*) est un petit parti fondé en 2018 par Armen Sarkissian, ancien Premier ministre et ancien membre du PRA. Celui-ci déclare « proposer de vraies réformes » et vouloir contribuer à la politique du Premier ministre Nikol Pachinian pour « stabiliser la situation politique et mettre fin des réformes économiques actives ». Dans les limites de la recherche, il n'a pas été possible d'en savoir davantage sur ses propositions⁴⁴. Lors du scrutin, il obtient 2% des voix et aucun élu⁴⁵.

2.4.2. Sasna Tsrer

Le Parti pan-arménien des Enragés de Sassoun (arménien : *Sasna Tsrer*) est un petit groupe ultranationaliste dont le nom vient d'une épopée arménienne médiévale : il est issu d'une formation similaire, le Parlement fondateur, dont le chef, Jiraïr Sefilian, a été placé en détention en juin 2016. Sasna Tsrer, constitué principalement, à l'origine, de vétérans de la guerre du Haut-Karabagh, s'est fait connaître en juillet 2016 par la prise en otage d'une caserne de police et des manifestations violentes à Erevan⁴⁶. 30 membres de ce groupe sont placés en détention préventive ; certains d'entre eux sont remis en liberté conditionnelle entre juin et août 2018⁴⁷. En septembre 2018, ils se constituent en parti politique en se présentant comme alliés de Nikol Pachinian⁴⁸. Aux élections de décembre, Sasna Tsrer n'obtient qu'un score modeste : 22 868 voix (1,8%) et aucun élu⁴⁹.

2.4.3. Etat de droit

Etat de droit (arménien : *Orinats Yerkir/oy*) est un parti fondé en juin 1998 par le juriste Artur Baghdassarian. Celui-ci, président du Parlement de 2003 à 2006⁵⁰, se rallie à la majorité gouvernementale en 2008 en acceptant la présidence du Conseil de sécurité⁵¹. Il en démissionne en avril 2014⁵². En juillet 2015, il devient membre du directoire de la

³⁹ *Norharatch*, 26/12/2018, [url](#)

⁴⁰ Parlement d'Arménie, m. à j. 19/01/2019, [url](#)

⁴¹ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁴² *Hetq*, « Edmon Marukyan to Head Bright Armenia's Parliamentary Faction », 10/01/2019, [url](#)

⁴³ Conseil de l'Europe, m. à j. 05/07/2019, [url](#)

⁴⁴ *News.am*, « "We" Alliance: We are for stability in Armenia », 02/12/2018, [url](#)

⁴⁵ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁴⁶ DIDR, « Arménie : Les « Enragés de Sassoun » (Sasna Tsrer) : prise d'otages à la caserne de police d'Erebouni et manifestations de juillet 2016 », OFPRA, 22/02/2018, [url](#)

⁴⁷ *Nouvelles d'Arménie Magazine*, « Libération de deux leaders des Sasna Tzrer », 19/08/2018, [url](#) ; *RFE/RL*, « Armenian Court Releases Sasna Tsrer Members From Pretrial Detention », 08/06/2018, [url](#)

⁴⁸ *ATANESIAN Grigor*, *Eurasianet*, 24/09/2018, [url](#)

⁴⁹ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁵⁰ Parlement d'Arménie, « Artur Baghdasaryan », m. à j. 13/06/2003, [url](#)

⁵¹ *RFE/RL*, 29/02/2008, [url](#)

⁵² *Tert.am*, 25/04/2014, [url](#)

banque russe MTS⁵³. En décembre 2018, son ancien parti n'obtient qu'un score réduit : 12 393 voix (1%) et aucun siège⁵⁴.

2.4.4. Autres petits partis

Selon le média Eurasianet, le Parti social-démocrate-Décision citoyenne, fondé en novembre 2018, est un des rares partis à avoir un clair discours idéologique, pour la reconstruction de l'Etat-providence, mais ses dirigeants eux-mêmes ne s'attendent pas à avoir un bon score aux élections⁵⁵. En effet, le 9 décembre, il n'obtient que 0,7% des voix⁵⁶.

Le Parti populaire-chrétien de la renaissance (0,5% des voix) et le Parti national progressiste (0,3%) n'ont aucun élu⁵⁷.

2.5. Anciens partis n'ayant pas présenté de candidats en décembre 2018

Le Congrès national arménien, parti de l'ancien président de la République Levon Ter-Petrossian, force d'opposition « historique », n'avait obtenu que 1,66% des voix et aucun élu aux législatives d'avril 2017⁵⁸. Il ne présente pas de candidats en décembre 2018⁵⁹.

La coalition « Alliance Ohanyan-Raffi-Oskanian », conduite par l'ancien ministre des Affaires étrangères Raffi Hovhanissian, chef du parti Héritage (arménien : *Zharangutiun*), avait obtenu 2,07% des voix et aucun élu en avril 2017⁶⁰. En septembre 2018, Raffi Hovhanissian est candidat à la mairie d'Erevan, sans succès⁶¹. Cette coalition ne présente pas de candidats en décembre 2018⁶².

3. Déroulement de l'élection

3.1. Législation

Les élections se tiennent selon les termes de la Constitution de 1995 amendée en 2015 et du Code électoral de 2016 amendé en mai 2018⁶³. Les amendements de mai 2018, conformes aux recommandations de l'OSCE et du Conseil de l'Europe, étendent la liste des fonctionnaires et responsables publics interdits de candidature, facilitent l'accréditation des représentants des médias et prévoient des sanctions accrues, allant jusqu'à la condamnation pénale, pour des infractions électorales telles que la facilitation d'achat de voix, l'aide humanitaire distribuée à des fins électorales ou le fait de contraindre quelqu'un à participer à une campagne électorale⁶⁴. L'OSCE signale quelques lacunes dans la législation concernant le financement des campagnes ou l'enregistrement des plaintes électorales⁶⁵.

Le vote porte sur 101 sièges de député dont deux tiers élus sur des listes nationales fermées et un tiers sur des listes de district ouvertes, correspondant aux 13 districts. Chaque bulletin comporte deux rangées de cases à cocher, l'une indiquant les listes nationales et l'autre, par ordre alphabétique, les candidats du district correspondant à la

⁵³ Bank.am, 07/07/2015, [url](#)

⁵⁴ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁵⁵ Eurasianet, 04/12/2018, [url](#)

⁵⁶ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁵⁷ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁵⁸ Conseil de l'Europe, 29/05/2017, [url](#) ; TUNCEL Turgut Kerem, Center for Eurasian Studies, 14/04/2014, [url](#)

⁵⁹ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁶⁰ Conseil de l'Europe, 29/05/2017, [url](#) ; TUNCEL Turgut Kerem, Center for Eurasian Studies, 14/04/2014, [url](#)

⁶¹ Hetq, 20/08/2018, [url](#)

⁶² OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

⁶³ OSCE, 07/03/2019, p. 5, [url](#)

⁶⁴ OSCE, 07/03/2019, p. 5, [url](#)

⁶⁵ OSCE, 07/03/2019, p. 5, [url](#)

localité ; chaque candidat de district doit figurer par ailleurs sur une liste nationale. En outre, quatre sièges sont réservés aux minorités nationales (voir 3.3)⁶⁶.

Les 105 sièges sont répartis entre les candidats à proportion de leurs scores sur les listes nationales et de district. Seuls peuvent avoir des élus les partis obtenant au moins 5% des voix au plan national ou les alliances obtenant au moins 7%. Si le parti arrivé en tête obtient plus de deux tiers des 105 sièges attribués en premier décompte (ce qui est le cas en décembre 2018), une partie des sièges est redistribuée entre les autres partis ayant obtenu des élus de façon à ce que le total de leurs sièges atteigne un tiers du Parlement⁶⁷. Si aucun des partis n'obtient de majorité au premier tour, ils ont six jours pour former une majorité de gouvernement ; si aucune majorité ne peut être constituée, un second tour est organisé qui doit se tenir dans un délai de 28 jours entre les deux partis arrivés en tête⁶⁸.

3.2. Enregistrement des candidats

Tout citoyen de plus de 25 ans, ayant une connaissance suffisante de la langue arménienne, résidant en Arménie et n'ayant pas d'autre citoyenneté qu'arménienne depuis quatre ans au moins, n'exerçant pas de fonctions publiques limitatives, peut être candidat⁶⁹. La liste de ces fonctions publiques, étendue en mai 2018, comprend les juges, procureurs, militaires, policiers, d'autres catégories de fonctionnaires, ainsi que les membres de commissions électorales⁷⁰.

Au 19 novembre 2018, les 9 partis et 2 alliances ont déposé leurs listes de candidats. Chaque parti ou alliance doit déposer une liste nationale d'au moins 80 noms, plus des listes pour les 13 districts : au total, 1 444 candidats sont enregistrés⁷¹. Chaque parti ou liste doit déposer un montant de garantie qui lui sera remboursé s'il obtient plus de 4% des voix⁷². L'OSCE estime que le processus d'enregistrement des candidatures a été « inclusif et transparent⁷³ »

3.3. Minorités ethniques

La loi électorale réserve quatre sièges au Parlement aux membres des quatre plus importantes minorités ethniques reconnues au dernier recensement : en 2011, ce sont les Yézides, Russes, Assyriens et Kurdes. En 2018, seuls quatre partis présentent des listes au titre des minorités ethniques : Arménie lumineuse, Alliance Mon Pas, Arménie prospère et Etat de droit⁷⁴. Selon le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, les élus des quatre minorités indiquées sont effectivement présents au Parlement en 2019 bien que celles-ci soient peu représentés au sein du gouvernement⁷⁵. Selon le site web du Parlement arménien, la commission parlementaire chargée des droits de l'homme et affaires publiques est compétente pour les droits des minorités nationales ; elle compte dix membres dont six venus de l'Alliance Mon Pas, trois d'Arménie prospère et un d'Arménie lumineuse⁷⁶.

Les personnes ayant une autre citoyenneté qu'arménienne, ou l'ayant détenue dans les quatre années précédentes, ne peuvent être candidates ; cette disposition est critiquée par

⁶⁶ OSCE, 07/03/2019, p. 6, [url](#)

⁶⁷ OSCE, 07/03/2019, p. 6, [url](#)

⁶⁸ OSCE, 07/03/2019, p. 6, [url](#)

⁶⁹ OSCE, 07/03/2019, p. 9, [url](#)

⁷⁰ OSCE, 07/03/2019, p. 9, [url](#)

⁷¹ OSCE, 07/03/2019, p. 10, [url](#)

⁷² OSCE, 07/03/2019, p. 10, [url](#)

⁷³ OSCE, 07/03/2019, p. 2, [url](#)

⁷⁴ OSCE, 07/03/2019, p. 6, [url](#)

⁷⁵ Conseil des droits des l'homme des Nations unies (HRC), 13/05/2019, [url](#)

⁷⁶ Parlement d'Arménie, « Committees - Standing Committee on Protection of Human Rights and Public Affairs », n.d., [url](#)

l'OSCE qui la juge contraire aux prescriptions de la Cour européenne des droits de l'homme⁷⁷.

3.4. Inscription des électeurs

Tout citoyen de plus de 18 ans ayant sa résidence permanente en Arménie est inscrit d'office sur les registres électoraux à partir des données du service des passeports et visas de la police nationale, à l'exception de ceux qui purgent une peine d'emprisonnement pour crime grave ou ont été déclarés incapables par décision de justice⁷⁸. Les registres doivent être compilés, imprimés et distribués par la police avant la date limite du 6 décembre. Les interlocuteurs rencontrés par l'OSCE estiment généralement que l'établissement des registres a été satisfaisant⁷⁹. Des registres spéciaux sont établis pour les personnes ayant leur résidence temporaire dans les prisons, centres de détention, hôpitaux, casernes de l'armée et de la police⁸⁰.

3.5. Campagne électorale

La campagne officielle commence le 26 novembre 2018 et se termine le 7 décembre à minuit ; les activités avant le début officiel ne sont ni interdites, ni régulées⁸¹. C'est le cas, par exemple, pour la marche organisée le 24 novembre par l'Alliance Mon Pas : le Premier ministre et plusieurs milliers de ses partisans font le tour d'Erevan⁸².

L'OSCE estime que la campagne se déroule dans de bonnes conditions :

« Les autorités ont pris des mesures pour prévenir l'abus des ressources administratives et les pressions [éventuelles] sur des employés publics et mettre en garde les responsables locaux et autres personnes contre l'emploi de méthodes prohibées. Les autorités, les candidats et les électeurs eux-mêmes ont montré leur volonté de décourager l'achat et la vente de suffrages. Signe positif, les participants n'ont pas rapporté de tentatives systématiques d'achat de votes ou autres formes de fraude électorale. Plusieurs interlocuteurs rencontrés par les observateurs de l'OSCE signalent cependant l'embauche temporaire d'un grand nombre de personnels de campagne et d'observateurs citoyens, principalement du fait d'un seul parti, ce qui peut être interprété comme un moyen indirect de s'assurer leur vote⁸³. »

Le journal en ligne Eurasianet rapporte plusieurs témoignages d'électeurs qui insistent sur le refus de la corruption et de l'achat de votes. Une affiche apposée devant les bureaux de vote montre un adulte tenant un bulletin de vote et une petite fille, avec les slogans : « Ne vendez pas votre vote – Ne vendez pas mon avenir⁸⁴. »

Si le gouvernement s'abstient de pressions sur les électeurs, il s'autorise des mesures spectaculaires dans sa campagne contre la corruption. Le 29 novembre, Nikol Pachinian annonce que deux anciens dignitaires du PRA vont devoir restituer à l'Etat des biens de provenance douteuse : la famille d'Armen Avetissian, ancien chef de la Commission des Douanes, accepte de céder un hôtel à Tsakhkadzor⁸⁵ tandis que l'homme d'affaires Alexandre Sarkissian, frère de l'ex-président Serge Sarkissian, est mis en cause pour blanchiment d'argent⁸⁶. Le 6 décembre, David Shakhnazaryan, candidat du PRA, tient une conférence de presse pour accuser le Premier ministre de « persécution politique » : le

⁷⁷ OSCE, 07/03/2019, p. 9-10, [url](#)

⁷⁸ OSCE, 07/03/2019, p. 8, [url](#)

⁷⁹ OSCE, 07/03/2019, p. 8-9, [url](#)

⁸⁰ OSCE, 07/03/2019, p. 9, [url](#)

⁸¹ OSCE, 10/12/2018, p. 10, [url](#)

⁸² *Caucasian Knot*, 24/11/2018, [url](#)

⁸³ OSCE, 10/12/2018, p. 2, [url](#)

⁸⁴ *Eurasianet*, 10/12/2018, [url](#)

⁸⁵ Station de ski dans la province de Kotayk.

⁸⁶ *Caucasian Knot*, 29/11/2018, [url](#) ; sur Alexandre Sarkissian, voir *MANDRAUD Isabelle*, *Le Monde*, 28/07/2018, [url](#)

candidat se plaint d'avoir été convoqué au Service national de sécurité à la suite d'une polémique relative au Haut-Karabagh ; Nikol Pachinian réplique par une déclaration où il qualifie David Shakhnazaryan de « charlatan »⁸⁷. Le 7 décembre, le Premier ministre annonce l'arrestation à Prague (République tchèque), à la demande de l'Arménie, de Narek Sarkissian, neveu de l'ancien président de la République⁸⁸.

Selon l'OSCE, les partis ont généralement présenté leur programme national et, éventuellement, leurs projets locaux de façon satisfaisante⁸⁹. Des discours provocateurs ont parfois été constatés, surtout en début de campagne, le ton devenant plus mesuré par la suite⁹⁰. Quelques débordements sont notés sur les réseaux sociaux : injures, attaques personnelles, propos discriminatoires visant les personnes LGBT ou les minorités religieuses⁹¹. Le parti Arménie prospère passe pour avoir fait créer des faux profils Facebook pour faire campagne contre ses adversaires⁹². Le 5 décembre, les 11 têtes de liste tiennent un débat de trois heures sur la chaîne publique H1 : l'OSCE estime que le ton et le contenu des échanges sont satisfaisants et marqués de respect mutuel⁹³. Le média Azatutyun relève quelques échanges assez vifs en cours de débat entre Nikol Pachinian, tête de liste de l'Alliance Mon Pas, et Vigen Sargsyan, du PRA. Le Premier ministre affirme avoir éliminé la « corruption systémique » et ajoute : « Je suis sûr que de nouveaux cas de corruption seront bientôt mis au jour ». Vigen Sarsyan, en réponse, déclare qu'une trop large victoire de l'alliance gouvernementale conduirait à la « dictature d'un seul homme » ; il reproche à Nikol Pachinian ses échanges téléphoniques avec le chef des services de sécurité, révélés récemment par une fuite, et affirme que les tribunaux sont aux ordres du Premier ministre. Celui-ci répond que « si c'était réellement le cas, 90% des membres [du PRA] seraient en prison aujourd'hui », ayant pratiqué le « pillage » du pays⁹⁴. Plusieurs autres candidats se joignent à Nikol Pachinian pour reprocher au candidat du PRA la corruption récurrente sous le précédent gouvernement⁹⁵. Un autre échange oppose Edmon Maroukian à Gaguik Tsaroukian : l'homme d'affaires se prévaut d'avoir été « utile à son pays » alors que son adversaire n'a « fait que parler⁹⁶ » ; ce dernier, dans la version qu'il donne quelques jours plus tard sur sa page Facebook, déclare que « dans la nouvelle Arménie les hommes d'affaire ne sont plus dans la politique, pourquoi êtes -vous venu dans la politique⁹⁷ ? » Malgré ces accrochages ponctuels, Azatutyun confirme que le débat s'est terminé courtoisement par une poignée de mains générale⁹⁸.

3.6. Contrôle du vote

Le vote est organisé par la Commission électorale centrale (CEC) avec le concours de 38 commissions électorales territoriales (CET) et 2 010 commissions électorales locales (CEL)⁹⁹. La CEC est un corps professionnel permanent de 7 membres désignés pour 6 ans par le Parlement ; sa composition actuelle date d'octobre 2016¹⁰⁰. Les CET supervisent l'activité des CEL, enregistrent les plaintes et peuvent ordonner des recomptages¹⁰¹. Selon les observateurs de l'OSCE, la plupart des membres des CET ont déjà l'expérience de

⁸⁷ *Caucasian Knot*, 06/12/2018, [url](#)

⁸⁸ *RFE/RL*, 07/12/2018, [url](#)

⁸⁹ OSCE, 10/12/2018, p. 11, [url](#)

⁹⁰ OSCE, 10/12/2018, p. 11, [url](#)

⁹¹ OSCE, 10/12/2018, p. 11 et note 48, [url](#)

⁹² *Eurasianet*, 15/01/2019, [url](#) ; *Armenpress*, 17/12/2018, [url](#)

⁹³ OSCE, 10/12/2018, p. 11, [url](#)

⁹⁴ *Azatutyun*, 06/12/2018, [url](#)

⁹⁵ *Azatutyun*, 06/12/2018, [url](#)

⁹⁶ *Azatutyun*, 06/12/2018, [url](#)

⁹⁷ *Armenpress*, 17/12/2018, [url](#)

⁹⁸ *Azatutyun*, 06/12/2018, [url](#)

⁹⁹ Acronymes anglais, respectivement : CEC, TEC et PEC. OSCE, 07/03/2019, p. 6, [url](#)

¹⁰⁰ OSCE, 07/03/2019, p. 6, [url](#)

¹⁰¹ OSCE, 07/03/2019, p. 7, [url](#)

précédents scrutins, agissent de façon professionnelle et ont la confiance des différents acteurs¹⁰².

Des dispositifs électroniques d'identification des votants par empreintes digitales sont installés dans l'ensemble des bureaux ; selon les observateurs de l'OSCE, ils fonctionnent de façon satisfaisante¹⁰³. Un des rares cas de dysfonctionnement a pour victime l'ancien président Serge Sarkissian qui doit s'y reprendre à plusieurs fois avant que l'appareil n'identifie ses empreintes : cette scène, filmée et diffusée sur les réseaux sociaux, suscite un certain amusement¹⁰⁴. Les 1 500 bureaux de vote les plus peuplés sont équipés de caméras vidéos qui permettent une surveillance continue, bien que quelques cas de mauvaise disposition des caméras aient été constatés¹⁰⁵. Le vote par téléphone mobile et par courrier électronique depuis l'étranger sont possibles mais ne sont employés que de façon marginale, respectivement 1 209 et 504 votants¹⁰⁶.

Les CET interviennent soit à la demande des observateurs citoyens, soit de leur propre initiative ; en décembre 2018, elles ordonnent des recomptages dans 57 bureaux de vote¹⁰⁷. Seulement 26 plaintes sont adressées à la CEC par les observateurs citoyens¹⁰⁸.

Les décisions de la CEC peuvent donner lieu à une plainte devant le Tribunal administratif¹⁰⁹.

Le Code électoral permet la présence dans les bureaux de vote d'observateurs internationaux ou citoyens, qui doivent obtenir leur accréditation 15 jours avant le jour du vote, ainsi que de représentants des partis politiques, des CET et des médias¹¹⁰. Au total, 22 organisations de la société civile, totalisant 17 813 observateurs, et 8 organisations internationales, totalisant 509 observateurs, sont accréditées¹¹¹. Les observateurs internationaux relèvent, le jour du vote, un fort absentéisme des observateurs citoyens : le nombre de présents étant sensiblement inférieur à celui des accréditations¹¹². Au total, des observateurs représentant les partis sont présents dans 93% des bureaux observés, et ceux de la société civile dans 52%¹¹³.

Selon l'OSCE :

« Le jour du scrutin s'est déroulé calmement, sans incidents ou violations significatifs. Aucun cas de pression ou d'intimidation des électeurs n'a été signalé et les procédures suivies le jour du vote ont été jugées favorablement par la grande majorité des observateurs internationaux¹¹⁴. »

Seules des irrégularités mineures sont constatées, résultant généralement de défauts d'organisation ou d'habitudes sociales comme le vote en famille¹¹⁵. Les recomptages locaux ordonnés par les CET ne donnent lieu qu'à des rectifications minimales, aucune ne modifiant le résultat du scrutin¹¹⁶. Cependant, à côté des plaintes transmises par les commissions électorales, d'autres irrégularités sont signalées à la police¹¹⁷ et au procureur général¹¹⁸. Celui-ci enregistre 144 cas allégués de violation avant, pendant ou après le scrutin dont

¹⁰² OSCE, 07/03/2019, p. 7, [url](#)

¹⁰³ OSCE, 07/03/2019, p. 20, [url](#)

¹⁰⁴ *Eurasianet*, 10/12/2018, [url](#)

¹⁰⁵ OSCE, 07/03/2019, p. 7, [url](#)

¹⁰⁶ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

¹⁰⁷ OSCE, 07/03/2019, p. 22, [url](#)

¹⁰⁸ OSCE, 07/03/2019, p. 22, [url](#)

¹⁰⁹ OSCE, 07/03/2019, p. 17, [url](#)

¹¹⁰ OSCE, 07/03/2019, p. 18, [url](#)

¹¹¹ OSCE, 07/03/2019, p. 19, [url](#)

¹¹² OSCE, 07/03/2019, p. 19, [url](#)

¹¹³ OSCE, 07/03/2019, p. 20, [url](#)

¹¹⁴ OSCE, 07/03/2019, p. 19, [url](#)

¹¹⁵ OSCE, 07/03/2019, p. 20, [url](#)

¹¹⁶ OSCE, 07/03/2019, p. 22, [url](#)

¹¹⁷ *Caucasian Knot*, 08/12/2018, [url](#)

¹¹⁸ OSCE, 07/03/2019, p. 23, [url](#)

113 de fausse identité, 14 tentatives pour influencer un électeur, 9 violations du secret du vote, 3 de falsification des résultats et 2 de contrainte à participer à la campagne¹¹⁹.

Dans l'ensemble, ces élections sont jugées libres et démocratiques par l'OSCE¹²⁰, le Département d'Etat américain¹²¹, Freedom House¹²² et Human Rights Watch¹²³.

4. Résultats et mise en place du nouveau Parlement

4.1. Résultats

Le taux de participation est d'un peu moins de 49%, inférieur à celui des législatives d'avril 2017 (60%), ce que certains chercheurs questionnés par le média Eurasianet expliquent par l'absence des moyens de pression et de clientélisme utilisés jusque-là pour gonfler le nombre des votants, et par le fait qu'un grand nombre d'électeurs inscrits résident à l'étranger¹²⁴.

L'Alliance Mon Pas remporte une victoire écrasante avec 70,4% des voix et 88 sièges. Seuls deux autres partis dépassent le seuil d'éligibilité : Arménie prospère, qui obtient 8,3% des voix et 10 sièges en premier décompte, et Arménie lumineuse, avec 6,4% des voix et 7 sièges¹²⁵. La CEC fait jouer la clause de la Constitution qui prévoit, si un parti dépasse deux tiers des sièges, l'attribution de sièges complémentaires aux autres partis de façon à ce que l'opposition représente un tiers du Parlement (voir 3.1). De ce fait, Arménie prospère obtient 16 sièges supplémentaires et Arménie lumineuse, 11¹²⁶.

Selon l'ONG Freedom House, dans son rapport annuel publié en février 2019 :

« Les élections nationales tenues avant 2018 avaient été dominées par le PRA, les élites au pouvoir bénéficiant de l'abus des ressources administratives et de sévères limitations imposées au candidats de l'opposition. Cependant, Nikol Pachinian et l'Alliance Mon Pas ont remporté largement les élections législatives anticipées de décembre [2018], remarquablement plus libres et plus équitables que celles des années précédentes (...) Même avant les élections de décembre, des signes d'amélioration étaient visibles au niveau local. Par exemple, l'élection municipale tenue à Erevan en septembre après que le maire sortant, issu du PRA, a dû démissionner à la suite d'allégations de corruption, et très peu d'irrégularités ont été [alors] constatées comparé aux précédents scrutins¹²⁷. »

4.2. Réunion du Parlement

La septième convocation du Parlement arménien tient sa première session le 14 janvier 2019. La formation des groupes parlementaires a donné lieu à plusieurs semaines de tractations : au total, le groupe de l'Alliance Mon Pas compte 88 députés, Arménie prospère 26 et Arménie lumineuse 18. Ararat Mirzoyan, de l'Alliance Mon Pas, est élu président du Parlement sans contestation mais la vice-présidence, qui doit revenir à un parti d'opposition, est disputée entre Arménie prospère et Arménie lumineuse. Elle est finalement attribuée à Vahe Enfiayyan, d'Arménie prospère, en tant que représentant du groupe d'opposition le plus nombreux, malgré des allégations de propagande illicite sur les réseaux sociaux pendant la campagne¹²⁸.

¹¹⁹ OSCE, 07/03/2019, p. 23, [url](#)

¹²⁰ OSCE, 07/03/2019, p. 1 à 3, [url](#)

¹²¹ Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS), 13/03/2019, [url](#)

¹²² Freedom House, § A. « Electoral Process », 04/02/2019, [url](#)

¹²³ Human Rights Watch, 02/01/2019, [url](#)

¹²⁴ Eurasianet, 10/12/2018, [url](#)

¹²⁵ OSCE, 07/03/2019, p. 26, [url](#)

¹²⁶ OSCE, 07/03/2019, p. 6 et 26, [url](#)

¹²⁷ Freedom House, § A. « Electoral Process », 04/02/2019, [url](#)

¹²⁸ Eurasianet, 15/01/2019, [url](#)

Le même jour, le 14 janvier 2019, le nouveau Parlement confirme Nikol Pachinian dans ses fonctions de Premier ministre¹²⁹.

¹²⁹ Premier ministre de la République d'Arménie, m. à j. le 14/01/2019, [url](#)

Bibliographie

Sites web consultés du 15 au 19 juillet 2019.

Documents Ofpra

DIDR, « Arménie : Les « Enragés de Sassoun » (Sasna Tsrer) : prise d'otages à la caserne de police d'Erebouni et manifestations de juillet 2016 », OFPRA, 22/02/2018, <https://www.ofpra.gouv.fr/fr/l-ofpra/nos-publications/europe#Arm%C3%A9nie>

Institutions internationales et européennes

Conseil de l'Europe, « Ermon Marukyan », m. à j. 05/07/2019, <https://assembly.coe.int/nw/xml/AssemblyList/MP-AllTexts-EN.asp?MemberID=7746>

Conseil des droits des l'homme des Nations unies (HRC), *Visit to Armenia; Report of the Special Rapporteur on the rights to freedom of peaceful assembly and of association [A/HRC/41/41/Add.4]*, 13/05/2019, <https://www.ohchr.org/EN/Issues/AssemblyAssociation/Pages/AnnualReports.aspx>

Commission européenne, *Progress Report 2019*, 01/03/2019, https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/62834/eu-armenia-implementation-report-2019_en

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), *Armenia, Early Parliamentary Elections, 9 December 2018: Final Report*, 07/03/2019, <https://www.osce.org/odihr/elections/armenia/413555?download=true>

Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), *Armenia, Early Parliamentary Elections, 9 December 2018: Statement of Preliminary Findings and Conclusions*, 10/12/2018, <https://www.osce.org/odihr/elections/armenia/405890?download=true>

Conseil de l'Europe, *Observation des élections législatives en Arménie (2 avril 2017)*, 29/05/2017, <https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-FR.asp?fileid=23748&lang=FR>

Institutions nationales

Parlement d'Arménie, « Committees - Standing Committee on Protection of Human Rights and Public Affairs », m. à j. 19/07/2019, <http://www.parliament.am/committees.php?do=members&ID=111203&month=all&year=2019&lang=eng>

Département d'Etat des Etats-Unis (USDOS), *Country Report on Human Rights Practices 2018 – Armenia*, 13/03/2019, <https://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2018/eur/289101.htm>

Parlement d'Arménie, « Edmon Marukyan », m. à j. 19/01/2019, <http://www.parliament.am/deputies.php?sel=details&ID=1354&lang=eng>

Premier ministre de la République d'Arménie, « Nikol Pashinyan », m. à j. le 14/01/2019, <https://www.primeminister.am/en/pm-pashinyan>

Parlement d'Arménie, « Gagik Tsarukyan », m. à j. 19/01/2019,
<http://www.parliament.am/deputies.php?sel=details&ID=1284&lang=eng>

Parlement d'Arménie, « Artur Baghdasaryan », m. à j. 13/06/2003,
<http://www.parliament.am/deputies.php?sel=details&ID=4&lang=eng>

ONG

Freedom House, « Freedom in the World 2019 – Armenia », 04/02/2019,
<https://www.ecoi.net/en/document/2002606.html>

Human Rights Watch, « Human Rights Report – Armenia », 02/01/2019
<https://www.hrw.org/world-report/2019/country-chapters/armenia>

Freedom House, « Freedom in the World 2018 – Armenia », 01/2018,
<https://www.ecoi.net/en/document/1442337.html>

Think tanks

GRIGORYAN Armen, « Armenia's New Government Struggles with Domestic and External Opposition », *The Central Asia-Caucasus Analyst (CACIA)*, 20/03/2019,
<https://www.cacianalyst.org/publications/analytical-articles/item/13561-armenias-new-government-struggles-with-domestic-and-external-opposition.html>

ZOLYAN Mikayel, « The Poverty of Authoritarianism: What Made the Armenian Revolution Possible », *Caucasus Analytical Digest n°108*, 31/01/2019,
www.laender-analysen.de/cad/pdf/CaucasusAnalyticalDigest108.pdf

MINASSIAN Gaidz, « La "Révolution de velours" dans l'histoire des Arméniens », *Etudes*, 12/2018,
<https://www.cairn.info/revue-etudes-2018-12-page-7.html#>

GRIGORIAN Armen, « Armenia's New Government Faces Resistance », *The Cacia Analyst*, 07/11/2018,
<http://www.cacianalyst.org/publications/analytical-articles/item/13543-armenias-new-government-faces-resistance.html>

TURMANIDZE Giorgi, « The Armenian Parliament has elected a New President: Who will be the New Prime Minister? », *Rondeli Foundation*, 06/10/2017,
<https://www.gfsis.org/blog/view/806>

TUNCEL Turgut Kerem, « 2 APRIL 2017 PARLIAMENTARY ELECTIONS IN ARMENIA », *Center for Eurasian Studies*, 14/04/2017,
<https://avim.org.tr/en/Analiz/2-APRIL-2017-PARLIAMENTARY-ELECTIONS-IN-ARMENIA>

TER MINASSIAN Anahide, « La diaspora arménienne » in *Espace géographique*, tome 23, n°2, 1994. P. 115-128,
https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_1994_num_23_2_3282

Médias

Azatutyun, « Pashinian Explains Party Ideology », 17/06/2019,
<https://www.azatutyun.am/a/30003867.html>

Azatutyun, « Armenian Speaker Adds To Pressure On Tsarukian », 03/05/2019,
<https://www.azatutyun.am/a/29919406.html>

RFE/RL, « What's Changed? Armenia One Year After Revolution », 23/04/2019,
<https://www.rferl.org/a/armenians-speak-one-year-on-from-revolution/29898637.html>

Eurasianet, « New Armenian parliament sees sparring between two opposition parties », 15/01/2019,
<https://eurasianet.org/new-armenian-parliament-sees-sparring-between-two-opposition-parties>

Caucasian Knot, « Nikol Pashinyan appointed Prime Minister of Armenia », 14/01/2019,
<https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/45809/>

Hetq, « Edmon Marukyan to Head Bright Armenia's Parliamentary Faction », 10/01/2019,
<https://hetq.am/en/article/99841>

Norharatch, « Maroukian critique les « pouvoirs excessifs » de Pachinian », 26/12/2018,
<https://www.norharatch.com/print.asp?679D50803471B2>

Armenpress, « Contre-propagande contre le parti Arménie lumineuse à la suite du «Grand débat» », 17/12/2018,
<https://armenpress.am/fre/amp/958361>

Caucasian Knot, « In Armenia, elections become last stage of 'velvet revolution' », 11/12/2018,
<https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/45471/>

Azatutyun, « Gyumri Sees Lowest Voter Turnout », 10/12/2018,
<https://www.azatutyun.am/a/29648437.html>

Le Monde, « Arménie : le bloc électoral du premier ministre en tête des élections législatives anticipées », 10/12/2018,
https://www.lemonde.fr/international/article/2018/12/10/armenie-le-bloc-electoral-du-premier-ministre-en-tete-des-elections-legislatives-anticipees_5395044_3210.html

Eurasianet, « New Armenian parliament sees sparring between two opposition parties », 10/12/2018,
<https://eurasianet.org/armenian-voters-deliver-landslide-victory-to-revolutionary-leaders>

Trend.az, « Armenian voters deliver landslide victory to revolutionary leaders », 10/12/2018,
<https://en.trend.az/azerbaijan/politics/2991487.html>

Trend.az, « Elections in Armenia held in conditions of massive violations », 09/12/2018,
<https://en.trend.az/scaucasus/armenia/2991345.html>

Caucasian Knot, « Police and Investigating Committee of Armenia state election violations », 08/12/2018,
<https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/45455/>

RFE/RL, « Fugitive Nephew Of Former Armenian President Sarkisian Detained In Prague », 07/12/2018,
<https://www.rferl.org/a/fugitive-nephew-of-former-armenian-president-sarkisian-detained-in-prague/29643641.html>

Azatutyun, « Armenian Party Leaders Hold Landmark TV Debate », 06/12/2018,
<https://www.azatutyun.am/a/29639762.html>

Caucasian Knot, « Shakhnazaryan accused NSS of political persecution », 06/12/2018, <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/45412/>

Eurasianet, « Armenia's Velvet Jacobins », 04/12/2018, <https://eurasianet.org/armenias-velvet-jacobins>

Caucasian Knot, « Nikol Pashinyan announces replenishment of Armenian budget with oligarchs' money », 29/11/2018, <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/45335/>

Caucasian Knot, « Thousands of Nikol Pashinyan's supporters march in Yerevan », 24/11/2018, <https://www.eng.kavkaz-uzel.eu/articles/45281/>

Azatutyun, « 11 Political Forces Join Armenian Parliamentary Race », 14/11/2018, <https://www.azatutyun.am/a/29600829.html>

Armenpress, « MP Edmon Marukyan to lead Lusavor Hayastan Party's proportional list in snap polls », 08/11/2018, <https://armenpress.am/eng/news/953783.html>

Azatutyun, « Armenian Parliament Triggers Snap Elections », 01/11/2018, <https://www.azatutyun.am/a/29577049.html>

RFE/RL, « Armenia Parliament Dissolved, Early Elections Set For December », 01/11/2018, <https://www.rferl.org/a/armenian-parliament-forces-new-elections/29577063.html>

Nouvelles d'Arménie Magazine, « Gaïdz Minassian : A la FRA, la crise est globale », 20/10/2018, http://www.armenews.com/spip.php?page=article&id_article=3364

RFE/RL, « Armenian PM Pashinian's Bloc Takes Landslide Election Victory In Yerevan », 23/09/2018, <https://www.rferl.org/a/armenian-yerevan-municipal-election-pashinian-bloc-massive-lead/29505443.html>

Hetq, « My Step Alliance Candidate Marutyan Prioritizes Waste Management Issue in Yerevan », 23/09/2018, <https://hetq.am/en/article/93263>

Hetq, « Heritage Party Nominates Raffi Hovhannisyan For Yerevan Mayor », 20/08/2018, <https://hetq.am/en/article/92327>

MANDRAUD Isabelle, « La lutte contre la corruption ébranle la politique arménienne », *Le Monde*, 28/07/2018, https://www.lemonde.fr/europe/article/2018/07/28/la-lutte-contre-la-corruption-ebranle-la-politique-armenienne_5337012_3214.html

RFE/RL, « Armenian Court Releases Sasna Tsrer Members From Pretrial Detention », 08/06/2018, <https://www.rferl.org/a/armenia-court-releases-sasna-tsrer-members-from-pretrial-detention/29280410.html>

Hetq, « Nikol Pashinyan, Independent Armenia's 15th Prime Minister », 08/05/2018,
<https://hetq.am/en/article/88609>

RFE/RL, « Armen Sarkisian (No Relation) Elected Next Armenian President », 02/03/2018,
<https://www.rferl.org/a/armenia-armen-sarkisian-new-president/29072539.html>

Azatutyun, « Oppositionist To Set Up New War Veterans' Union », 29/01/2014,
<http://www.azatutyun.am/content/article/25247037.html>